

CONCOURS EDUKI 2021/2022

JE PASSE EN MODE DURABLE !

Penser global et agir local

LES ODD EXPLIQUÉS

Les ODD, qu'est-ce que c'est ?

En 2015, les 193 Etats membres des Nations Unies ont adopté les **17 Objectifs de Développement Durable (ODD)**¹. L'ensemble de ces objectifs constitue l'**Agenda 2030**, un plan d'action visant à rendre le monde plus égalitaire et durable d'ici à 2030.

La singularité de l'Agenda 2030 réside dans le fait que chacun des 17 ODD est interdépendant des autres. Autrement dit, l'accomplissement de l'un contribue à celui des autres. Par exemple, lutter contre la menace du changement climatique passe par repenser notre façon de gérer les ressources naturelles et de construire nos villes, et vice versa.

Les ODD sont également uniques, dans la mesure où ils couvrent des problématiques qui nous concernent toutes et tous, où que nous soyons sur la planète. Leur mise en action doit donc intégrer chacun-e d'entre nous : individus, collectivités, entreprises, etc. Tout le monde est concerné !

Ainsi, les ODD constituent une avancée majeure dans la quête d'un avenir meilleur pour l'humanité toute entière. Leur adoption a permis de réaffirmer la volonté internationale de bâtir un monde plus durable et respectueux de l'environnement et des êtres vivants.

Pour parvenir à cette fin, de nombreux progrès ont été observés et une multitude d'initiatives en faveur du développement durable ont vu le jour. Malgré ces évolutions positives, des améliorations doivent encore être accomplies. **Il en va de chacun-e d'entre nous d'y contribuer.**

Le concours 2021/2022 de la Fondation Eduki propose de réfléchir à des propositions pour atteindre les ODD 11, 12 et/ou 13. Ce guide a pour objectif de donner des clés de compréhension aux élèves afin qu'ils et elles aient les outils nécessaires pour participer, à leur échelle, à l'atteinte des ODD.

Note de lecture : les concepts ou mots-clé en gras et couleur sont expliqués par ordre alphabétique dans le glossaire à la fin de chaque section d'ODD.

¹ Pour plus d'informations, cliquez [ici](#).

ODD 11 : FAIRE EN SORTE QUE LES VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS SOIENT OUVERTS À TOUT-E-S, SÛRS, RÉSILIENTS ET DURABLES

Depuis toujours, la ville est un centre dense dans lequel se concentre une grande quantité d'interactions et d'échanges entre les personnes (commerciales, sociales, politiques, etc.). Souvent synonyme d'emploi et de prospérité, elle attire de plus en plus d'individus qui décident de s'y installer. Selon l'ONU, environ 60% de la population mondiale, soit 5 milliards de personnes, vivra dans les villes en 2030.

1. La ville moderne, un lieu d'innovation et de défis

L'**urbanisation** entraîne de nombreux défis, à la fois écologiques et sociétaux. Tout d'abord écologiques, car la massification de la densité urbaine mobilise de nombreuses **ressources naturelles** et génère une forte pollution. On sait par exemple que les villes représentent 70% des émissions de dioxyde de carbone (CO²) dans le monde. Cette pollution atmosphérique a des conséquences sur la qualité de vie, le bien-être et la santé de la population.

Sur le plan social, le développement rapide et incontrôlé de nombreuses villes se réalise parfois au détriment de l'**inclusion** et lèse ainsi certains groupes d'individus. De nombreuses études ont démontré que les femmes, les enfants, les personnes âgées ou en situation de handicap n'ont pas accès de façon égale à l'espace public. Or, pour construire une ville durable, l'inclusion de tout-e-s est nécessaire !

Dès lors, nous pouvons toutes et tous participer à améliorer notre quotidien en repensant notre conception de la ville : comment peut-elle être moins polluante ? quels mécanismes peuvent être mis en place pour inclure tout le monde dans la sphère publique ? quelle place doit-on accorder au végétal dans le milieu urbain ?

2. Mais alors, comment l'ODD 11 peut-il aider à faire de nos villes et établissements humains des lieux plus durables ?

Pour répondre à ces défis, l'ODD 11 propose un nouveau modèle urbain dans lequel règnent inclusion et durabilité. Il a pour but d'accompagner les villes dans leur transition et d'anticiper leur croissance.

L'ODD 11 est composé de 10 sous-objectifs prônant, par exemple, l'accessibilité des transports publics pour tout-e-s, une meilleure gestion de la qualité de l'air et des déchets, ainsi que l'ouverture d'espaces verts et publics sûrs.

Il est aussi important de souligner la forte interdépendance entre l'ODD 11 et les ODD 12 et 13 : la ville durable ne peut exister sans une optimisation des ressources (ODD 12) ou une réduction des émissions de gaz à effet de serre (ODD 13).

3. Les villes durables en Suisse

En Suisse, plus de trois quarts de la population vit dans des villes ou des agglomérations. La question de l'urbanisation est donc centrale puisqu'elle concerne une large proportion des citoyen-ne-s.

Depuis l'adoption des ODD, la Suisse a, à plusieurs reprises, affirmé sa volonté de promouvoir une urbanisation durable et inclusive. Les exemples de lois qui vont en ce sens sont nombreux, comme par exemple, la loi visant à faciliter l'accès aux transports publics des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap avant la fin de l'année 2023¹.

À l'échelle locale, de nombreuses initiatives sont mises en place: création d'écoquartiers, féminisation et végétalisation de l'espace public, promotion de la mobilité douce... les Suisses regorgent de créativité pour faire de nos villes et établissements humains des lieux ouverts à tout-e-s, sûrs, résilients et durables !

4. Les mots clés pour mieux comprendre la thématique

Inclusivité / inclusion: Action d'intégrer une personne ou un groupe de personnes afin de mettre un terme à leur exclusion. Ce groupe constitue généralement, mais pas systématiquement, une minorité. Dans le cadre de l'ODD 11, l'inclusivité pourrait se définir comme les moyens mis en place pour intégrer chaque individu - hommes*, femmes*, enfants, personnes âgées ou porteuses d'un handicap - dans l'espace public. Celui-ci doit être accessible et favoriser la sécurité de tout-e-s.

Urbanisation: L'urbanisation est un processus, maîtrisé ou subi, qui se caractérise par la croissance des villes et de leurs périphéries au détriment des espaces ruraux. Ce phénomène constitue un enjeu majeur du développement durable, car il est vecteur d'inégalités et de pollution.

Ressource naturelle: Une ressource naturelle est une richesse offerte par la nature et exploitée par l'être humain afin de satisfaire ses besoins. Les ressources peuvent être **vivantes** (les forêts et les animaux p.ex.), ou **non vivantes** (comme l'eau et le sable). Certaines ressources naturelles, comme l'énergie solaire, sont **renouvelables**, c'est-à-dire qu'elles peuvent se régénérer aussi vite que les individus les consomment, tandis que d'autres, comme le charbon, ne le sont pas.

ODD 12 : ÉTABLIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES

En 2021, le « jour du dépassement » a eu lieu le 29 juillet. C'est le jour à partir duquel l'humanité a consommé l'ensemble des ressources que la planète est capable de générer en un an. Cela signifie qu'en 7 mois, nous avons consommé la totalité des ressources imparties pour une année. En 2000, ce jour symbolique a eu lieu le 1^{er} novembre. L'avancée effrénée de cette date montre que nos ressources sont loin d'être illimitées, que nos rythmes de consommation et de production ont un impact de plus en plus fort sur notre planète et qu'il est urgent d'agir.

1. Quels défis pour nos modes de production et de consommation ?

Bien que les individus aient conscience du caractère limité des ressources naturelles, notre façon de les gérer n'est pas optimale. Nous consommons et gaspillons massivement, et les entreprises se fondent sur des modèles de production favorisant la délocalisation et une exploitation abusive des ressources. Cette dynamique a de lourdes conséquences environnementales. En voici trois exemples :

- ▶ La **production et la consommation de viande** est responsable de 91% de la destruction de la forêt amazonienne¹, considérée comme le "poumon de la terre". Cette industrie utilise également d'énormes quantités d'eau. Par exemple, entre 550 et 16'000 litres d'eau sont nécessaires pour produire un kilo de viande bovine², selon l'industrie, la zone géographique et le type de calcul. La majorité de cette eau est utilisée pour faire pousser la nourriture des bovins. Selon une étude de l'université d'Oxford, nous pourrions réduire notre **empreinte carbone** personnelle de 73% simplement en arrêtant de consommer des animaux³.
- ▶ Des experts ont estimé que si les pertes liées au **gaspillage alimentaire** étaient un pays, il serait le troisième émetteur au monde de gaz à effet de serre. Aussi, selon l'ONU, 20% de la nourriture, soit 1 milliard de tonnes, est gaspillée chaque année dans le monde⁴. Cela représente sept fois le tour de la Terre par des camions de 40 tonnes mis bout à bout.
- ▶ Nous faisons le même constat dans l'**industrie du textile**. Avec l'avènement de la **fast-fashion**, elle est devenue la 2^{ème} industrie la plus polluante au monde, après celle du pétrole. C'est aussi la 3^{ème} consommatrice d'eau au monde. Pour fabriquer un t-shirt par exemple, il faut 2'720 L d'eau, soit l'équivalent de 70 douches⁵. Alors que de plus en plus de populations souffrent de la sécheresse ou de la famine, une meilleure gestion des ressources apparaît comme nécessaire.

Ces quelques exemples montrent l'impact de nos rythmes de production et de consommation. À l'échelle locale, les écosystèmes sont peu à peu détruits, alors qu'à l'échelle globale, c'est toute l'atmosphère qui est polluée. Il est donc primordial d'agir et de repenser nos habitudes pour ne pas épuiser la terre qui nous héberge.

2. L'importance de l'ODD 12

Pour limiter les impacts écologiques et sociaux liés à nos modes actuels de consommation et de production, les États membres des Nations Unies ont adopté l'ODD 12 qui est composé de 11 sous-objectifs, ayant pour vocation de promouvoir la réduction des déchets, le recyclage ainsi qu'une gestion durable et rationnelle des ressources naturelles.

L'ODD 12 tente de responsabiliser tout le monde, producteurs-trices comme consommateurs-trices, pour mieux gérer nos ressources. Si les entreprises sont appelées à effectuer des changements dans leur pratique, les consommateurs-trices doivent également être sensibilisé-e-s au développement durable.

3 [Pour plus d'informations, cliquez ici.](#)
4 [Pour plus d'informations, cliquez ici.](#)
5 [Pour plus d'informations, cliquez ici.](#)
6 [Pour plus d'informations, cliquez ici.](#)
7 [Pour plus d'informations, cliquez ici.](#)

3. Que fait la Suisse?

En accord avec ses engagements pour l'Agenda 2030, la Suisse a déclaré vouloir changer de modèle économique en favorisant une **économie verte**. En ce sens, elle soutient les entreprises, les ONG mais aussi la science afin de trouver des solutions pour des productions et consommations plus responsables. A plus petite échelle, on a par exemple observé la création de monnaies locales telles que le Léman, une monnaie complémentaire promouvant les **circuits courts** et donc une économie plus durable et solidaire.

4. En tant que consommateurs-trices, comment pouvons-nous agir en faveur de l'ODD 12?

Heureusement, nous pouvons apporter une réponse positive à la problématique de la gestion des ressources : réduction de la consommation de viande, réparation-réutilisation ou recyclage des objets plutôt que l'achat à l'état neuf, réduction du gaspillage alimentaire et valorisation de la mode locale ou de seconde main sont de plus en plus visibilisés sur les marchés.

Nous pouvons aussi repenser nos habitudes pour favoriser une consommation plus éthique et respectueuse de l'environnement : de nombreux éco-gestes sont réalisables depuis chez soi pour agir, à notre échelle, en faveur de la durabilité.

5. Les mots clés pour mieux comprendre la thématique

Circuit court : C'est un circuit de distribution de produits dont l'objectif est de réduire les distances entre producteurs-trices, distributeurs-trices et client-e-s. Le circuit court permet ainsi de limiter la pollution générée par la circulation des biens.

Economie verte : Selon le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), l'économie verte est une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale, tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources.

Empreinte carbone : Le bilan carbone est un outil permettant à chaque individu-e ou entité de comptabiliser son empreinte carbone, c'est-à-dire ses émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre, selon une méthode dont les règles sont publiques et officiellement reconnues.

Fast fashion : La fast fashion est un segment de l'industrie vestimentaire qui se caractérise par le renouvellement très rapide des vêtements proposés à la vente. Cette pratique est remise en question car elle est très polluante. Pour assurer le renouvellement des vêtements, les entreprises de fast fashion sont contraintes de délocaliser leur production, ce qui engendre de grands trajets en avion avant leur mise en vente. Les matières premières utilisées pour produire ces vêtements sont également source de grande pollution.

Gaspillage alimentaire : Il s'agit de la nourriture destinée à la consommation humaine qui est jetée ou pourrie - quelle que soit la raison. Le gaspillage alimentaire est à ne pas confondre avec les pertes alimentaires, qui correspondent à une réduction de la quantité ou de la qualité des produits agricoles, forestiers ou piscicoles destinés à la consommation humaine mais qui ne sont au final pas consommés par les individus. Les pertes alimentaires surviennent à toutes les étapes de la chaîne alimentaire (production, récolte, stockage, transformation ou transport).

ODD 13 : PRENDRE D'URGENCE DES MESURES POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS RÉPERCUSSIONS

Les concentrations atmosphériques des principaux gaz à effet de serre ont continué d'augmenter malgré la réduction temporaire des émissions en 2020, liée aux mesures prises en réponse à la pandémie de COVID-19. Les années entre 2015 et 2020 seront probablement les plus chaudes jamais enregistrées. Cette année 2021 en particulier, le monde entier a connu des situations météorologiques extrêmes : entre les nombreuses inondations recensées en Suisse et les **remarquables variations de climat** ailleurs sur le globe, l'humanité a réalisé l'impact des **changements climatiques**.

Le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) sorti cet été alerte également sur la situation globale¹. Si nous n'agissons pas maintenant pour réduire nos **émissions de gaz à effet de serre**, nous pourrions subir une hausse de température d'environ 4 degrés d'ici à 2100. De prime abord, nous pourrions imaginer que cette augmentation n'est que minimale. En réalité, cela revient à déséquilibrer profondément nos écosystèmes et, par conséquent, nos modes de vie.

Pour mieux appréhender et limiter ces changements climatiques, voici une explication courte sur les origines et implications des changements climatiques.

1. D'où viennent ces changements climatiques ?

Depuis la révolution industrielle au 19^{ème} siècle, une large partie de l'humanité a accéléré son rythme de production et de consommation. A mesure que nos besoins se multiplient, les entreprises s'activent pour les satisfaire. Aussi, notre société de consommation nous pousse à toujours vouloir plus et plus vite, si bien que nous adoptons des habitudes parfois peu responsables : utilisation de transports peu durables, achats de biens issus de la délocalisation ou de l'exploitation des ressources naturelles telles que les forêts... Ces modes de consommation et de production ne sont pas sans conséquence : à travers leurs émissions de gaz à effet de serre, ils participent grandement au réchauffement atmosphérique, et par conséquent aux changements climatiques.

2. Quelles conséquences ?

Le réchauffement atmosphérique a des conséquences à toutes les échelles. Il favorise des phénomènes climatiques extrêmes tels que les inondations, les incendies ou les ouragans, qui dévastent des écosystèmes entiers et précipitent l'extinction de nombreuses espèces. Aussi, ce réchauffement rend la vie des populations locales très précaires, les contraignant de plus en plus à **émigrer**. Avec la crise climatique, l'instabilité devient permanente.

En ce sens, il est primordial d'agir tout-e-s ensemble pour la lutte contre les dérèglements climatiques.

8 [Pour plus d'informations, cliquez ici.](#)

3. Quelle place pour l'ODD 13 dans la lutte ?

L'Objectif de développement durable numéro 13 vise à « *Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions* ». Cette lutte implique alors **deux actions concrètes : l'atténuation et l'adaptation**.

► **L'atténuation** du changement climatique, c'est-à-dire la diminution des dérèglements climatiques, serait possible par des mesures telles que la réduction des gaz à effet de serre liés à la combustion de fossiles (charbon, gaz, pétrole), la promotion de la reforestation et la transition vers des énergies vertes (p.ex. éolienne, solaire, hydraulique). Afin de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C au-dessus des niveaux préindustriels conformément à l'**Accord de Paris**, le monde devrait parvenir à zéro émission nette de dioxyde de carbone d'ici 2050 environ.

► **L'adaptation** consiste à aider les communautés à s'adapter au climat changeant afin qu'elles puissent mieux gérer et anticiper les catastrophes naturelles. Pour limiter les inégalités, il est essentiel de renforcer, dans tous les pays, la résilience face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat. La **prévention** et l'**éducation** jouent un rôle important pour améliorer les capacités individuelles et la résilience de chacun-e d'entre nous.

4. Où en est la Suisse ? Quelles actions peuvent être mises en place ?

Différentes actions sont menées sur la scène internationale, mais dans la lutte contre les changements climatiques, chaque pays et chaque individu a son rôle à jouer. De son côté, la Suisse a ratifié l'**Accord de Paris sur le climat** en 2017 et multiplie les actions pour limiter les émissions de CO². A titre individuel, de nombreuses actions sont réalisables : limiter sa consommation d'aliments d'origine animale, s'engager dans des associations locales, rejoindre les marches pour le climat ou même favoriser les transports en commun permettent de limiter, et de prévenir, les changements climatiques et leurs répercussions.

5. Les mots clés pour mieux comprendre la thématique

Accord de Paris sur le climat : En 2015, lors de la conférence sur le climat des Nations Unies à Paris, un nouvel accord juridiquement contraignant a été adopté pour engager pour la première fois tous les États à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Il comporte des éléments visant à réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre par étapes successives.

Emission de gaz à effet de serre : Un gaz à effet de serre est une substance gazeuse qui a la caractéristique d'absorber le rayonnement infrarouge produit par la Terre. Les gaz à effet de serre sont considérés comme l'une des causes du réchauffement climatique.

Réfugié climatique : Une personne réfugiée climatique est contrainte de quitter son lieu d'habitation en raison d'une dégradation de son environnement. Cette migration peut faire suite à des inondations ou des sécheresses, des ouragans, des incendies, une hausse des températures, ou tout autre phénomène météorologique extrême.